



**COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE
Du 1er juillet 2015 à 20h**

Convocation : le 6 juin 2015

Présents : Les membres du bureau,
Aline THIVOLLET, animatrice sportive,
Les adhérents
Jacqueline GERBOULET, conseillère municipale de St Jean de Bournay

Ordre du jour : - Bilan moral et financier de l'association
- Renouvellement du bureau
- Questions diverses.

La présidente remercie les participants et la présence de la municipalité.

Bilan moral et financier de l'association

▪ Les adhérents et les activités :

Cette année l'association n'a proposé que 3 cours adultes : Gymnastique bien-être et Fitness ballon suisse le lundi soir, ainsi que le traditionnel cours cardio fitness du mercredi pour les adultes. Le cours enfant et le cours ado n'ont pas pu ouvrir faute d'inscrits.

Le club n'a donc compté que 41 adhérents contre 63 l'an dernier. Ce nombre est en baisse constante depuis 2011 (pour mémoire 128 en 2010-2011, 95 en 2011-2012, 64 en 2012-2013, 63 en 2013-2014). La baisse de cette année est la conséquence de l'arrêt des cours enfants et ado.

5 adultes étaient inscrits au cours de Gym Bien-être, 18 au cours de fitness ballon suisse et 24 au cours de cardio fitness du mercredi, soit 41 au total. 6 adhérents participent à 2 cours par semaine.

La présidente remercie la municipalité pour le prêt de la salle Claire Delage et de la salle Joannes LACROIX permettant d'assurer les activités.

La présidente fait part de la problématique de la disponibilité des salles. En effet, régulièrement et surtout en fin d'année, la salle Claire Delage est attribuée à d'autres associations pour leurs besoins de répétitions de spectacles ..., et de fait prive les adhérents du club qui ne peuvent plus voir leur cours assuré ces jours là.

▪ Les manifestations organisées par le club :

Il avait été décidé de reconduire le vide-grenier enfants/puériculture qui avait eu un vif succès lors de sa première édition en septembre 2013.

Il a donc eu lieu le 28 septembre 2014 et a permis au club de générer un bénéfice de 707,73€. C'est à quelques euros près le même résultat que l'an dernier à la différence que nous avons

vendu les tables à 1€50 de plus soit 5€ la table, et que cette recette supplémentaire nous a permis de financer l'acquisition d'une banderole. Elle a donc été complètement auto-financée.

La salle a été réservée pour le 20 septembre 2015. La date est avancée d'un week-end pour éviter de tomber le lendemain du spectacle de Jaspir qui chaque année implique que la scène soit prolongée d'une estrade. Ainsi davantage de tables seraient à vendre avec une mise en place plus simple.

Le club a également organisé deux soirées théâtre en invitant la troupe du Théâtre Berjallien : la première (Le jeu de la vérité) le 21 novembre 2014 au profit du Téléthon (706€ de dons remis à l'AFM) et la seconde (Le prénom) le 17 avril 2015 au profit du club (441,30€ de bénéfice).

Deux stages (TangOtrement et l'art de s'aimer) ont également été proposés et organisés mais ont du être annulés faute d'inscrits.

Le projet de conférence atelier "manger-cru" n'a pas pu être mis en place, les dates entre la disponibilité de la salle et l'intervenant n'étant pas compatibles.

En revanche, la conférence sur l'irrigation colonique organisée au printemps a rassemblé une trentaine de participants très intéressés.

Pour 2015-2016, les dates à retenir :

- Le forum des associations le 5 septembre
- Le vide-grenier enfants le 20 septembre

▪ Le bilan financier

Le bilan financier arrêté au 30 juin 2015, soit sur 10 mois au lieu de 12, conformément à la décision de l'assemblée générale extra-ordinaire du 10 avril dernier, est excédentaire de 1587,43€.

Pour mémoire, le déficit était de 513,13€ pour la saison 2013-2014, de 260,85€ en 2012-2013 et de 84,81€ en 2011-2012.

Pour effectuer une comparaison avec les exercices suivants il aurait fallu tenir compte des salaires et charges des mois de juillet et août. L'exercice aurait été malgré tout excédentaire d'environ 1 017€.

Le Club a engagé 4216,77€ en dépenses et perçu 5 804,20€ en recettes (contre 8 288,64€ en dépenses et 7 979,19€ de recettes l'an dernier).

Le nombre d'adhérent a baissé mais pour autant la situation financière de l'exercice est meilleure et ce malgré le fait que la subvention du CNDS n'a pas pu être perçue, (le club ne répondant plus aux critères exigés qui ont évolués), et que la subvention de la municipalité a été très fortement réduite passant de 1400€ à 350€. La présidente remercie la municipalité de continuer à le soutenir financièrement.

Ainsi même sans l'organisation des manifestations qui ont rapporté un bénéfice cumulé de 1147,20€, le compte de gestion aurait été bénéficiaire puisqu'il est de 1587,43€.

On eut en conclure que ce sont les cours enfants et adolescents qui généraient une charge en terme de salaire et qui n'étaient pas rentables. Le club ne doit donc pas décider de poursuivre un cours si le nombre d'adhérents n'y est pas suffisant pour le financer.

▪ Les problématiques de l'association :

- La baisse du nombre d'adhérents et donc des recettes
- La réduction drastique des subventions : la subvention municipale définit désormais des critères pour plus d'équité entre les associations. Toutefois la Présidente signale à la mairie que l'association a été classée dans la catégorie "sportive formatrice d'enfants" et non pas dans "activités de loisirs". Du coup pour bénéficier d'une subvention elle doit être obligatoirement affiliée à une fédération, un forfait par adhérent de 10€ est attribué, il est majoré uniquement pour les enfants et les personnes âgées mais nous n'en avons pas. Ainsi au regard de notre nombre d'adhérents très faible le montant a été de 35 x10€. En quittant la fédération nous n'aurons plus aucune subvention alors que certaines associations comme Rando et découverte classées dans la catégorie "activités de loisirs" bénéficient en plus d'un montant par adhérent jeune ou âgé, d'un forfait de 200€ liée à l'existence même de l'association à laquelle s'ajoute également un montant de 100€ pour l'organisation de manifestations gratuites. Ainsi si cette association n'a pas d'enfants, ni de personnes de + de 70 ans, ni de licences, elle touche 200€ alors que nous rien même si on avait par exemple 100 adhérents adultes ! La Présidente demande à la municipalité de retravailler de nouveau sur ce dossier pour affiner le travail déjà très important qui a été fait.
- L'absence quasi totale de mobilisation des adhérents pour l'organisation des manifestations qui permettent au club de palier aux deux problématiques précédentes.
A part une ou deux personnes, aucun adhérent n'a participé ni à l'organisation, ni même ne s'est déplacé pour venir assister aux spectacles de théâtre. L'organisation du vide-grenier a été portée par quelques personnes seulement, personne n'est venu assister à l'AG extraordinaire qu'il a fallu convoqué 2 fois. Le Club repose aujourd'hui sur le bénévolat de Claudia, Nicole, Laurence, Aline et Marie-Laure. Il est important de les citer pour les remercier de leur implication.

Ce sont pour ces raisons que le bureau à mener une réflexion sur le devenir de l'association et ce qu'il faudrait proposer pour qu'elle perdure.

• Les conclusions de l'AG extra-ordinaire du 10 avril 2015,

Pour tenter de redonner au club une dynamique plus importante et lui assurer une autonomie financière, il a été décidé de :

- ⇒ ne plus adhérer à la fédération de Gymnastique Volontaire à compter de la rentrée de septembre 2015.
- ⇒ de changer de nom et d'adopter ENER'GYM.
- ⇒ de modifier les statuts en conséquence
- ⇒ de valider un tarif unique permettant l'accès à tous les cours à partir de la rentrée 2015.
- ⇒ de mettre en place une activité enfant et une activité senior à la rentrée en fonction des demandes.
- ⇒ de modifier les dates de l'exercice comptable pour une clôture au 30 juin.

Concernant les tarifs, la dernière hausse de 5€ portant le tarif annuel à 100€ date de 2012-2013.

L'objectif du club restant de favoriser l'accès au sport santé au plus grand nombre, il est décidé à la majorité de ne pas augmenter les tarifs pour la saison 2015-2016.

Cette année la cotisation pour le cours de gym "bien-être était à la séance, et non plus forfaitaire à l'année.

Renouvellement du bureau

La secrétaire ayant démissionné depuis plusieurs mois, la trésorière ne souhaitant pas se représenter, et la Présidente qui s'était dévoué faute de candidat l'an dernier, ne souhaitant pas reprendre la Présidence ni aucune autre fonction, les adhérents procèdent à la réélection du bureau.

Après un appel à candidatures et un vote à l'unanimité, le bureau est désormais composé des membres suivants :

- ♣ **PRESIDENTE :** Lydie PINARDI, assistante commerciale
151 impasse du Bouchet, 38440 St Jean de Bournay
- ♣ **TRESORIERE :** Nathalie PERNOT, contrôleuse qualité
domiciliée, 1 rue Pasteur, 38440 St Jean de Bournay

Sont également désignés en tant que membres actifs du conseil d'administration :

- Muriel GIMARD, employée,
domiciliée 17 Avenue Hector Berlioz, 38440 St Jean de Bournay,
- DESSEAUX Claudia, sans emploi
domiciliée 202 route de Charantonay, 38440 St Jean de Bournay

Sont également désignées en tant que membres d'honneur :

- Marie-Laure CIESLA, responsable administrative FPT
domiciliée 554 chemin de Vers, 38440 St Jean de Bournay
- Martine THIZY, factrice
domiciliée 37 rue de la République, 38440 St Jean de Bournay

Conformément aux nouveaux statuts votés le 10 avril 2015, le siège social de l'association sera à la Mairie, Montée de l'Hôtel de ville 38440 ST JEAN DE BOURNAY. Seule l'adresse de gestion transmise à tous les organismes sera chez la Présidente.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La réunion est suivie d'un repas préparé et partagé par chacun des participants.

La Présidente
Marie-Laure CIESLA

